

Communiqué de presse :

Sylvain BLONDIN "La médecine en France serait-elle en danger ?"

A PAREID, le 21 NOVEMBRE 2011

Bien que nombreuses sont les personnes faisant partie d'organismes professionnels de la santé qui pensent que la répartition des médecins sur le territoire Français est une des causes principale des difficultés rencontrées pour se faire soigner en France (féminisation de la profession, évolutions des façons de travailler, spécialisations importantes dans certains secteurs créant ainsi des déséquilibres...) il en reste que certaines situations actuelles sont des plus surprenantes...

Pour preuve, nous allons détailler un cas très surprenant d'embauche de médecin, qui va très certainement interpellé vos esprits sur les pratiques médicales en France.

Ca se passe en Bretagne, à l'hôpital de la ville de PONTIVY au service gériatrie, que la direction a du avoir recours à un médecin Roumain, pas inscrit à l'ordre des médecins.

Elle n'a pas pratiqué la médecine **depuis plus de 13 ans** (date de fin de ses études sans internat).

La situation est grave! Ce sont des personnes âgées, qui sans en être informées, confient leurs soins et leur vie à une praticienne inexpérimentée et dont la formation reste à vérifier et qui de surcroît, à regarder son blog, développe de multi activités (recruteur pour des mairies et hôpitaux, journaliste, conseillère en médecine...) en dehors ou pendant ses "activités médicales".

Son CV, qui nous a été adressé, nous indique qu'elle a terminé ses études en 1998 et n'a eu qu'un petit stage de pratique de moins de 10 mois.

Elle a été représentante commerciale de 2001 à 2004 pour un laboratoire médical. Mais entre 1998 et 2001 aucune activité professionnelle, ni stage, ni formation ! Mais en pendant ce temps la médecine continue d'évoluer...

Son parcours professionnel continue, entre 2005 et 2009, par une activité de "chef d'entreprise médico-pharmaceutique" qui en fait, ne signifie pas grand chose, hormis nous laisser supposer, d'après le peu de détails et la confusion de son CV, avoir été gérante de pharmacie. Nos renseignements nous ont amené à trouver qu'elle a fait l'objet d'une faillite personnelle auprès du tribunal de commerce de CONSTANTA, où elle habitait. Etait-ce impossible pour elle de continuer d'exercer au pays ?

Et pour couronner le tout, cette "praticienne", se vante d'avoir été journaliste entre Juillet 1996 et Décembre 2001. Est-ce pour cela qu'elle n'est pas inscrite à l'ordre des médecins en France ?

Son statut de praticien attaché est-il réglementaire ?

Ce genre de pratique reste surprenant. Qu'en est-il des compétences professionnelles de ce médecin ? Sous quelle couverture travaille-t-il ? Quels sont les risques et garanties médicales pour les patients ? Comment ce genre de situation peut-il arriver à se produire ? Les hôpitaux sont-ils à ce point si démunis ?

Ce "médecin" a été débarqué en France par un cabinet de recrutement installé dans la même commune. Il pratique également le détachement de personnel (ouvrier, saisonnier, serveuses, BTP, maçon... et même des filles pour les cabarets). Les clients font appel à ce type d'organisme pour payer une main d'œuvre moins cher. Cette concurrence prive les demandeurs d'emploi de ce travail. En plus de ses activités professionnelles, le médecin recrute à l'étranger pour d'autres personnes. Son nom et ses coordonnées figurent sur bien des sites d'annonces de recrutement en Roumanie.

Il est certain que les patients doivent se faire du souci. D'autant plus que beaucoup de professionnels qui connaissent ces pays de l'Est, doutent de la validité des diplômes et du niveau de compétence des candidats (articles de presse).

Vue l'importance que représente la corruption, pratique courante dans ces contrées, il est important de se prémunir avec des vérifications et contrôles rigoureux pour éviter ce genre de désagrément.

Dossier mis à disposition sur simple demande.

CEFC médical + 33 (0)3 29 83 20 12

CEFC 13, Rue de l'église 55160 PAREID



Medecin-recrutement.com

